MAI 2022

Bulletin d'Informations Communales

Edito du Maire

Dès le plus jeune âge, la lecture offre de nombreux atouts. Lire un livre est agréable, ludique et pédagogique et permet de s'ouvrir au monde. Le choix et les variétés ne manquent pas : livres papiers, interactifs, ebooks. L'étendue littéraire permet également à chacun d'assouvir ces passions.

Les bibliothèques du 21ème siècle ne sont plus seulement des lieux culturels. Elles jouent depuis longtemps un rôle social et éducatif. Ce sont des lieux de convivialité, de rencontres, de loisirs et d'ouverture.

L'animation et l'accueil des publics sont depuis longtemps au centre des préoccupations de nos bénévoles (13 personnes). La lecture publique constitue un vecteur incontournable pour favoriser l'épanouissement de la jeunesse.

Il est essentiel de gommer l'image vieillotte peu attractive des bibliothèques d'antan alors que notre équipe s'engage avec conviction vers de nouveaux modes de fonctionnement et d'organisation : expositions, conférences, animations, lectures, intégration de nos heures du contes et animations, nouvelles, partenariats élargis (projets avec l'Ecole des Pins et le Périscolaire), co-construction des projets et participation des citoyens.

Cette ébullition est très motivante pour un lieu pourrait alors aussi devenir un espace de rencontres, d'échanges, de partage et de convivialité. Un lieu hybride et intermédiaire affichant une vocation sociale renforcée, ouvrant le champ des possibles jusqu'à devenir un véritable point d'ancrage territorial pour les collectivités. Après tout, la bibliothèque n'est-elle pas le deuxième type de structures culturelles le plus fréquenté en France, après le cinéma ?

Umberto ECO disait le 10 mars 1981 à Milan
« Essayons de transformer la Bibliothèque en un univers à la mesure de l'homme ce qui veut dire aussi, je le rappelle, un univers gai, avec pourquoi pas la possibilité d'un café-crème … »

Parce que la réussite d'un lieu culturel se mesure d'abord au bien-être de ceux qui la vivent, visiteurs et bénévoles, et qu'au-delà de l'effet de nouveauté, l'appropriation du lieu par les uns et les autres constitue l'enjeu essentiel. Ils doivent donc y découvrir ce qu'ils y cherchent, et plus encore pour y revenir.

Notre équipe s'y engage et propose tout au long de l'année des activités en transformant ces « lieux du livre » en « lieux à vivre ». 2022 verra l'installation d'une boîte à livre sur l'aire de Pique – Nique de l'Allée de Bains et pourquoi pas en rajouter une à l'extérieur de la Bibliothèque ?

Soutenez leur action en participant à leur action dans une démarche bienveillante, collaborative, inclusive et partagée. Alors un seul leitmotiv, rendez-vous tous à l'expo-vente de la Bibliothèque le 22 mai 2022.

Votre Maire

Guy SCHMITT

Commune nature

APIcité

VILLE PRUDENTE

Soultz les Bains

N°325

Elections Présidentielles

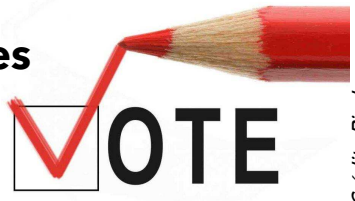

Crédit : Pixabey

Résultats du 1er tour

Participation au 1er tour pour Soultz-les-Bains

Nombres d'inscrits	Nombres de votants	Votes blancs	Votes nuls	Nombres d'exprimés	Participation
773	589	7	5	577	76,20%

Résultats du 1er tour pour Soultz-les-Bains :

Candidats	Partis	Suffrages	Pourcentages
Nathalie Arthaud	Lutte ouvrière	8	1,39%
Fabien Roussel	Parti communiste français	6	1,04%
Emmanuel Macron	La République en marche	164	28,42%
Jean Lassalle	Résistons !	25	4,33%
Marine Le Pen	Rassemblement national	173	29,98%
Éric Zemmour	Reconquête	34	5,89%
Jean-Luc Mélenchon	La France insoumise	83	14,38%
Anne Hidalgo	Parti socialiste	11	1,91%
Yannick Jadot	Europe-Écologie-Les Verts	27	4.68%
Valérie Pécresse	Les Républicains	22	3,81%
Philippe Poutou	Nouveau Parti anticapitaliste	6	1,04%
Nicolas Dupont-Aignan.	Debout la France	18	3,12%

Résultats du 2ème tour

Participation au 2ème tour pour Soultz-les-Bains

Nombres d'inscrits	Nombres de votants	Votes blancs	Votes nuls	Nombres d'exprimés	Participation
774	596	41	5	550	77,00%

Résultats du 2ème tour pour Soultz-les-Bains :

Candidats	Partis	Suffrages	Pourcentages
Emmanuel Macron	La République en marche	288	52.36%
Marine Le Pen	Rassemblement national	262	47.64%

Crédit : LCI

Crédits : Site internet des candidats

de l'élection présidentiels

Elections Législatives

Date des échéances électorales

Pour rappel, Soultz-les-Bains, ne possède qu'un seul bureau de vote qui se situe au 2 rue de Strasbourg, dans la Salle du Conseil Municipal.

	1er tour	2ème tour
Elections législatives	Dimanche 12 juin 2022 de 8h00 à 18h00	Dimanche 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00

Les **577 députés** de l'Assemblée Nationale **sont élus pour cinq ans** (sauf dissolution), au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

Bien qu'élu dans le cadre d'une circonscription, chaque député, compte tenu de la mission de vote de la loi et de contrôle de l'action du Gouvernement dévolue à l'Assemblée Nationale, représente la Nation tout entière et exerce à ce titre un mandat national.

Crédit : Corentin KINDER

Impôts

Depuis le 7 avril 2022, vous pouvez déclarer vos revenus de 2021 sur Internet. Pour notre département, vous pouvez faire votre déclaration **jusqu'au 8 juin 2022**. Attention, si vous faites encore une déclaration papier, celle-ci doit être déposée au plus tard le 19 mai 2022, quel que soit le lieu de résidence.

Qui doit faire une déclaration ?

Vous devez déclarer vos revenus si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- vous résidez et avez une activité professionnelle principale en France ;
- vous avez eu 18 ans l'année dernière, et vous n'êtes pas rattaché au foyer fiscal de vos parents ;
- vous résidez à l'étranger mais vos revenus sont de source française.

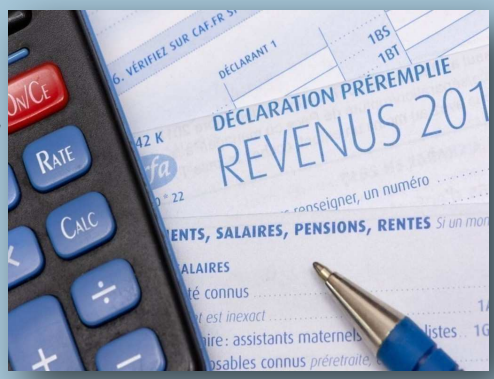

Crédit : Impôts gouv.fr

Comment déclarer vos revenus ?

Vous devez déclarer vos revenus si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- **Déclaration en ligne** — Si vous possédez déjà un numéro fiscal, vous devez déposer votre déclaration de revenu en ligne sur le site impots.gouv.fr vous avez eu 18 ans l'année dernière, et vous n'êtes pas rattaché au foyer fiscal de vos parents ;
- **Déclaration papier** — Si vous n'êtes pas équipée d'un accès internet, vivez dans une zone blanche ou si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser correctement le service de télédéclaration ou si vous avez manifesté votre volonté de recevoir une déclaration papier depuis avril 2020
- **Déclaration automatique** — Si votre déclaration pré-remplie comporte l'ensemble de vos revenus et charges et que vous n'avez pas signalé de changements de situation (adresse, situation de famille ou création d'un compte de prélèvement à la source) en 2021.

Les Événements passés

Soirée paëlla organisée par l'ASL le 09 avril

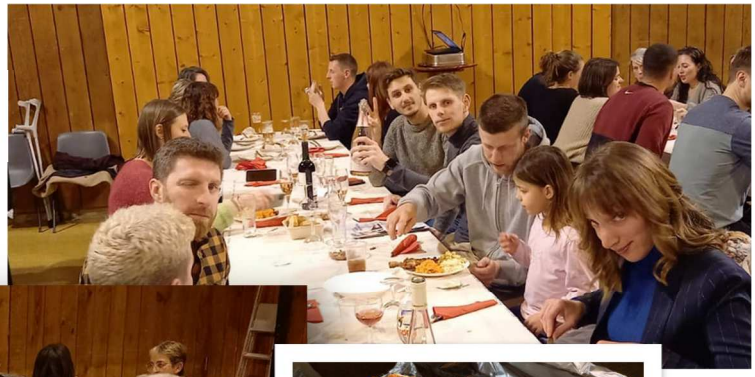

Crédits photos : ASL

Concours de pêche organisé par l'AAPPMA le 08 mai

Crédits photos : Christian FARNER

Commémoration de l'armistice le 08 mai

Crédits photos : Daniel BRONNER

Nous Connaître

Je m'appelle Tanguy Kartner, 28 ans, célibataire et sans enfant. J'ai été chaleureusement accueilli au sein du village après l'achat de ma maison à Soultz-les-Bains en 2019.
C'est à la suite de cela, que j'ai eu la proposition d'intégrer le Conseil Municipal. J'ai tenu à entrer au sein du Conseil Municipal pour mieux connaître le village, pour pouvoir débattre et donner mon avis sur les divers sujets et réaliser des chantiers pour améliorer le quotidien des habitants.

Je suis membre du CCAS (Centre Communal d'Action sociale) car il est important pour moi d'aider les personnes dans le besoin.

Je suis chargé de clientèle dans une société spécialisée en systèmes de sécurité incendie.

J'aime lire (romans policiers, thrillers), voyager, faire du sport et suis un grand passionné d'automobile.
Je suis aussi un férus de bricolage, d'où l'achat de ma maison que je rénove complètement étant donné qu'elle date de 1960. C'est beaucoup de travail et un sacré investissement mais je suis fier de réaliser ce projet !

Cette année, je m'occupe en binôme avec Elodie Klugesherz de l'organisation du Marathon du Vignoble d'Alsace à Soultz-les-Bains qui se déroulera les 25 et 26 Juin prochains. Nous recherchons par ailleurs des bénévoles supplémentaires pour le bon déroulement de cet événement, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre lors de cette grande manifestation !

D'un naturel souriant, volontaire et serviable, je répondrais avec plaisir à toute demande concernant la vie du village.

Tanguy

Documents remis

Etat Civil

GRANDS ANNIVERSAIRES

AVRIL

Madame **Lucienne TROESTLER**,
Née le 17 avril 1939, à fêté ses 83 ans
Monsieur **Aloïse VELTEN,**
Né le 22 avril 1932, à fêté ses 90 ans
Madame **Marie-Georgette TEXIER**,
Née le 25 avril 1930, à fêté ses 92 ans.
Monsieur **Lucien SALOMON,**
Né le 26 avril 1940, à fêté ses 82 ans
Madame **Marie-Thérèse BOCH,**
Née le 26 avril 1941, à fêté ses 81 ans.

MAI

Madame **Colette DENNI**,
Née le 6 mai 1939, à fêté ses 83 ans
Monsieur **André MAGER**,
Né le 10 mai 1937, à fêté ses 85 ans

JUIN

Monsieur **Arnorld KEITH,**
Né le 13 juin 1933, fêtera ses 89 ans

MARIAGE

Madame **Corinne VON WIEDNER** et **Paulo DE SOUSA,**
Le 16 avril 2022 à SOULTZ-LES-BAINS

NAISSANCES

Olivia HECKMANN, née le 20 mars 2022
de Floriane CONRATH & Guillaume HECKMANN

DÉCÈS

Agnès HEROLD, le 9 mars 2022
Albert BUCZKO, le 26 avril 2022

Tulipe des Vignes

Elle se fait appeler Tulipe sauvage, Tulipe des bois ou plus souvent Tulipe des vignes car cette plante sauvage est souvent une adventice des vignes et des vergers. Elle fait partie des quelque dix tulipes indigènes en Europe. Rendue vulnérable par l'agriculture intensive, elle est devenue rare alors qu'elle était jadis vue comme envahissante. Considérée comme la dernière tulipe à être qualifiée de « commune » en France, cette espèce est devenue très rare et fait partie des **plantes protégées**.

Cette plante appartenant à la famille des liliacées mesure environ 30 cm de haut, et sa fleur de 3 à 5 cm est **jaune d'or**.
Elle fleurit généralement en avril, d'où le choix de son nom commun : "avant-Pâques". Elle affectionne plus particulièrement le **vignoble**, ainsi qu'une terre argileuse ou argilo-limoneuse.

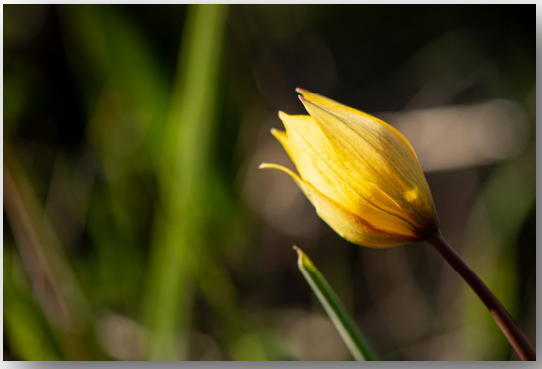

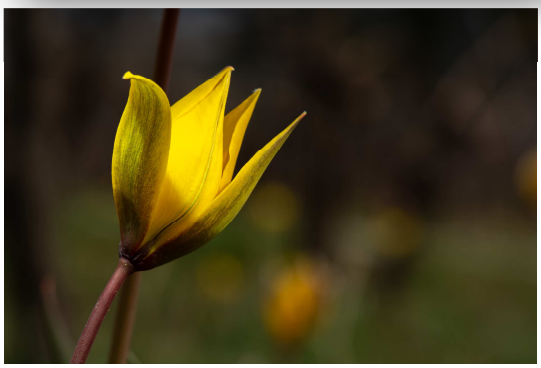

Une récente évaluation des populations polinoises montre que si l'espèce est encore très abondante, elle fréquente essentiellement le pourtour des vignes qu'une terre argileuse ou argilo-limoneuse mais également lisières, vergers, prairies associées, buissons, bosquets de robinier faux acacia, talus.

Comme dans beaucoup d'agrosystèmes, l'usage des pesticides et les changements de pratiques ont considérablement dégradé la qualité des milieux agricoles en éliminant de nombreuses espèces. L'actuel engouement pour le vin favorise la plantation de nombreuses parcelles et il en résulte une forte pression sur les friches et autres prairies et vergers associés aux vignobles. On peut craindre, comme pour l'agriculture traditionnelle un paysage très monotone et intensif.

Les bulbes de printemps sont une source de nourriture intéressante très tôt au jardin : les faux bourdons et les premières abeilles s'éveillent en février déjà et s'envolent, dès que la température atteint 9°C, en quête de pollen et du premier nectar. Dans la plupart des jardins, il y a cependant **peu à glaner alors.**

Toutefois, le regain d'intérêt pour des pratiques culturales beaucoup moins agressives est peut-être de bon augure pour cette belle tulipe odorante (contrairement aux variétés horticoles sans parfum !).

Cette espèce bénéficie d'un statut de protection nationale, photographiez la, dessinez la mais ne la cueillez pas !

Crédits photos : Daniel BRONNER

Des élèves du lycée agricole d'Obernai étudient la flore du Jesselsberg.

Par une belle journée du mois de mai, des élèves de terminale aménagement du Lycée agricole d'Obernai (LEGTA) se sont déplacés au Jesselsberg pour comparer la végétation présente dans le parc à chèvre par rapport à celle située dans des secteurs de fauche traditionnelle (tracteur avec faucheuse à disque).

Sous la conduite de leur professeure Aurélie IYAPAH, les jeunes botanistes du jour ont appris à reconnaitre les orchidées sauvages, puis ils ont réalisé des inventaires comparatifs entre les secteurs pâturés et fauchés.

Cette première sortie aura surtout permis de réfléchir à un protocole de suivi permettant de fournir des données fiables et complètes.

D'autres sorties seront réalisées. Elles permettront d'affiner les connaissances sur le site et d'évaluer les modes de gestion choisis.

Parmi les orchidées observées notons : l'Orchis pourpre, l'Orchis militaire, l'Orchis bouc, la Listère à deux feuilles et l'Ophrys mouche.

Ce fut une belle expérience de terrain, pleine de découvertes et d'enseignement.

Crédit : CEN Alsace / Pierre GOERTZ
L'Orchis pourpre

Crédits : CEN Alsace / Pierre GOERTZ — Les élèves en plein travail

Document remis CEN Alsace

Crédit : CEN Alsace / Pierre GOERTZ
L'Ophrys mouche

Déchèteries

Prochaines collectes sélectives : 20/05 et 17/06

Trions toujours plus nos déchets. Les déchèteries les plus proches, sont passées aux horaires d'été depuis le 28 mars 2022.

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : 03.88.33.56.12

Horaires : Mardi de 13h30 à 19h00
Jeudi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt. Tél. : 03.88.47.92.20

Horaires : Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. *(donc le jeudi de l'Ascension et le lundi de Pentecôte)*

Vivre ensemble / (in)Civilité

Dépôt sauvage de munitions dans la Mossig

Le **dépôt** sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

L'article L. 541-3 du code de l'environnement permet au Maire qui constate l'abandon de déchets d'informer leur producteur des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt. Il peut, après respect d'une procédure contradictoire, mettre en demeure le producteur des déchets de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'élimination dans un délai déterminé. Il peut appliquer les sanctions administratives prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office ou l'amende qui peut aller de 1 500 € à 150 000 €.

Lorsque l'identification du producteur est impossible, c'est le détenteur des déchets qui sera considéré comme responsable. Il peut s'agir du propriétaire du terrain ou de toute personne qui en a la garde. Le Maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, ou les policiers municipaux en leur qualité d'agents de police judiciaire adjoint, peuvent également relever les infractions prévues aux articles R. 632-1 (contravention de la 3e classe d'abandon simple de déchets), R. 635-8 (contravention de la 5e classe d'abandon de déchets à l'aide d'un véhicule) et R. 644-2 (contravention de la 4e classe d'entrave à la circulation) du code pénal.

Crédits photos : Christian FARNER

Dépôt d'amiante le long de la Piste cyclable chemin du Moulin.
Coût de traitement à charge de la Commune : 3500€

Crédit : Pixabey

Interdiction du brûlage

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage, générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement, ainsi qu'à la santé, et peut être la cause de la propagation d'incendie. Le brûlage des déchets verts – éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillement ou autres – est interdit toute l'année en zone urbaine, ainsi qu'en zone périurbaine lorsqu'il existe un système d'apport en déchèteries.

Urbanisme

Déclarations préalables et permis de construire

Demandeur	Objet	Adresse du demandeur	Date de la décision
Gilles DUTEY	Pose d'une clôture de type rigide	4, rue Saint-Sébastien	R : 22/02/2022
Bernard ZERR	Ravalement de façade	20, rue Bellevue	A : 21/03/2022
Joël JOST	Construction d'un mur et installation d'un portail coulissant et d'un portillon.	9, rue de Strasbourg	A : 04/04/2022
Commune de Soultz-les-Bains	Abri pour lamas — Chemin du Moulin	1, rue de Molsheim	A : 13/04/2022
Commune de Soultz-les-Bains	Remise en peinture de la porte de l'Eglise, changement de la couverture et remise en crépi du mur devant l'église — 8, rue Saint-Maurice	1, rue de Molsheim	Retrait : 13/04/2022
Stéphane EBERLING	Ajout d'un portail	24, rue du Fort	A : 13/04/2022
Christian MEYER	Isolation extérieur, ravalement de façade et remplacement du SAS d'entrée	5, rue des Vignes	A : 20/04/2022
Mathieu EDEL	Remplacement des fenêtres	3, rue Neuve	A : 27/04/2022
Alexandre BUTUZA	Transformation d'une maison d'habitation	5, rue de Biblenheim	A : 02/05/2022

La Commune de Soultz-les-Bains recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsace, un correspondant local pour relayer les informations de notre village.

Plus d'informations au 03 88 49 70 60

Sur les traces d'un village disparu

Une équipe d'archéologues d'Archéologie Alsace a récemment achevé la fouille de vestiges médiévaux du village disparu de Biblenheim, datés de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, situés dans l'actuelle commune de Soultz-les-Bains. Les petites mains ont surtout découvert des restes de murs et des objets en céramique.

Les restes du village de Biblenheim, dans l'actuelle commune de Soultz-les-Bains. Photos DNA

Certains enfants ont aussi investi les lieux.

Pendant plus de deux mois, du 17 janvier au 2 mars, une équipe d'archéologues est partie à la recherche du village disparu de Biblenheim, connu du service régional d'archéologie (SRA) grâce à des archives, et situé à côté du lieu-dit le Biblenhof, dans la commune de Soultz-les-Bains.

Loin de l'effet de surprise donc, mais un travail de fouilles qui demeure passionnant. « On a la chance de découvrir des infos pour faire parler l'Histoire et le passé. On voit un habitat figé dans le temps, on jette un premier regard sur des choses complètement oubliées », raconte Bastien Prévot, responsable d'opération.

De l'archéologie préventive

En amont, c'est la commune qui a fait une demande d'aménagement pour un lotissement sur le site fouillé. Archéologie Alsace est donc intervenue sur prescription du SRA en juin 2021 pour un diagnostic. « On a fait huit tranchées sur place, avec une pelle mécanique de petite taille. Et on s'est rendu compte qu'il y avait des vestiges de l'habitat médiéval conservés en dessous du sol de prairie actuelle. » Bastien et ses collègues n'interviennent que dans le cadre de l'archéologie préventive. « Quand il y a un projet d'aménagement, donc de destruction, on intervient pour sauvegarder les vestiges par la fouille afin de garder une trace, et de récupérer des informations. »

Des fouilles fréquentes en Alsace

Sur place, son équipe découvre beaucoup de céramique, de la poterie, des restes d'ossements animaux consommés pendant les repas, un squelette d'un chien, datant du XIX e siècle.... « Tout ce qui a été abandonné sur place en fait ! On a aussi retrouvé des éléments en verre, en métal, qui nous permettent de dater les phases d'occupation. »

Quatre unités d'habitation ont été mises en évidence à travers la présence de caves, de restes de murs, de niveaux de sols, d'un éventuel seuil de porte et d'un escalier. « Le comblement et l'état de conservation des vestiges suggèrent une phase d'abandon, puis de démolition de l'ensemble, probablement à la fin du XVII e siècle », précise-t-il. Les différents prélèvements et les objets découverts atterrissent dans le centre de conservation et d'études d'Archéologie Alsace à Sélestat. « Des fouilles comme celles-ci sont très fréquentes ici. On est toujours sur le terrain. L'Alsace est une région qui aménage beaucoup. »

Loin d'être un frein à l'aménagement du territoire, avec leurs pinceaux, les archéologues « font parler » des scènes d'une vie passée, pour étoffer les archives, mais aussi pour permettre à l'Homme d'en savoir un peu plus sur lui.

Alice HERRY

Plusieurs unités d'habitation ont été mises en évidence à travers la présence de niveaux de sols.

Les fouilles ont duré deux mois et demi.

DNA du 19 avril 2022

Travaux

Travaux par la Société SOBECA

Nous avons du entreprendre durant le 1er trimestre des travaux permettant le bon déploiement de la fibre optique.

Il faut savoir que ces travaux ne sont réalisés seulement s'il y a une demande de la XPfibre qui gère le réseau fibre, si le problème concerne le domaine public.

La Mairie essaye de répondre au mieux à vos demandes et sollicitations, nous vous invitons vivement à prendre attache avec Stéphane ou Corentin avant que votre technicien vienne sur place.

⇦⇧*Réalisation d'un percutement entre deux chambres et raccordement d'un particulier (fourreaux en attente depuis la réalisation de la rue dans les années 1990) et réparation suite à des travaux ayant eu lieu précédemment.*

Réalisation d'un percutement entre deux chambres pour le raccordement de l'Ecole des Pins ⇨

⇦ *Mise en place de deux chambres permettant le raccordement entre l e réseau public et privé.*

A gauche, rue du Holtzberg
A droite, rue du Fort

Après la mise en place de deux nouveaux candélabres devant l'école des Pins, le raccordement électrique a eu lieu. La tranchée correspond au raccordement à l'armoire électrique (auparavant, l'alimentation des deux candélabres était réalisée directement sur l'Ecole.

Crédits photos : Corentin KINDER

Installation de 3 nouveaux défibrillateurs

C'est officiel, la Commune de Soultz-les-Bains possède 3 défibrillateurs de la Société Cardia-Pulse, soit environ 1 défibrillateur pour 325 habitants. Les 3 défibrillateurs sont disposés à l'Eglise sur la face avant, à l'Ecole des Pins et au Hall des Sports.

Cela représente un investissement d'environ 7 000 €.

Crédits photos : Corentin KINDER et Michel WILT

La Commune proposera prochainement une initiation à l'utilisation d'un défibrillateur pour permettre de savoir faire les premiers gestes en cas d'arrêt cardiaque. Vous pouvez déjà vous inscrire. Un arrêt cardiaque survient assez souvent dans une situation d'urgence. Il peut être causé par une maladie ou bien un accident. En présence de ce type de cas, il est nécessaire de pratiquer les gestes de réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Ces mouvements peuvent se pratiquer à mains nues, mais l'usage de matériel est indispensable dans certains cas. L'exécution d'une RCP implique parfois l'utilisation de défibrillateur, de cardio-pompe, un masque bouche-à-bouche ou d'inhalation. Dans les minutes qui suivent un arrêt du travail du cœur, il est impératif de pratiquer un sauvetage cardiaque afin de pouvoir sauver la personne qui en est victime.

Travaux

Le Service Techniques & bénévoles en action

Réalisation de plusieurs coffrages pour des prochains chantiers de bétonnage.

Photo 1 : Parc à lamas. Photo 2 : Ponceaux chemin des Abeilles. Photo 3 : Ponceaux chemin du Noyer.

Photo 4 : Mur du bassin d'orage. Photo 5 : Prolongation de la dalle du bassin d'orage

Photo 6 : Poubelle à la fontaine du Holtzbrunne le haut. Photo 7 : Poteaux portail de l'Ateliers. Photo 8 : Barres à chevaux

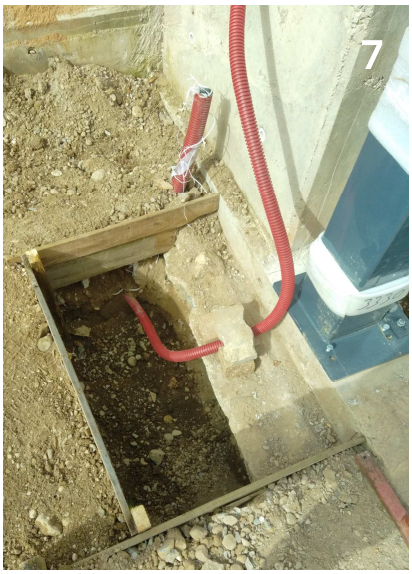

Crédits photos : Christian FARNER, Julien WIEDEMANN, Guy SCHMITT et Esteban KNEPFLER

Après le coffrage, il y a le bétonnage.
Photos 1 à 3 : Mise en place du béton dans le ponceau du chemin du Noyer.

Photos 4 à 6 : Coulage du béton dans le bassin d'orage. Ce mur permettra une redirection de l'eau vers le bassin lors des fortes pluies ou orages.

Photo 7 : Barre à chevaux, Holtzbrunne le haut. Photo 8 : Barre à chevaux, Kaltenbrunne.

Nous remercions Mme Anne VONTHRON, Présidente du Comité Départementale de Tourisme Equestre du Bas-Rhin de nous avoir offert les deux barres à chevaux. Cela permettra désormais aux amateurs d'équitation de pouvoir faire une balade sur les hauteurs de Soultz.

Crédits photos : Christian FARNER, Julien WIEDEMANN, Guy SCHMITT et Esteban KNEPFLER

Travaux

Rénovation complète de la Chapelle de la Piéta.
Au programme pour l'heure, enlèvement d'une partie du plâtre et ponçage des murs intérieurs. Le portail est quand à lui en train d'être repeints. Résultat dans quelques semaines !!

Elus & Agents poursuivent leurs missions de rendre notre Commune propre et accueillante. Nous venons de mettre 2 nouvelles poubelles (au Holtzbrunne le haut et au réservoir). Nos équipes vident chaque semaine l'ensemble des poubelles.

D'autres poubelles supplémentaires arriveront dans l'année.

Crédits photos : Julien WIEDEMANN et Corentin KINDER

Entretien de la rue de la Paix par notre jeune stagiaire du Service Technique, Esteban

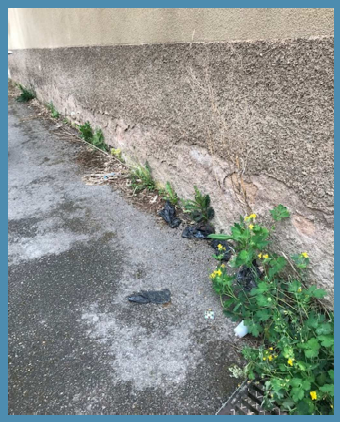

Renouvellement de l'assainissement entre la rue des Casemates et l'IR6

Mise en place de nouveaux rideaux à l'Ecole des Pins

Dalle de la future cabane à livre que les bénévoles de la Bibliothèque rénoveront. Ils utiliseront l'ancienne cabane SNCF qui est actuellement au niveau du parc à lamas.

Crédits photos : Julien WIEDEMANN et Michel WILT

Travaux

Installation du portail à l'avant des ateliers municipaux, rue du Moulin

Poursuite des chantiers participatifs avec le Conservatoire des Espaces Naturels Alsace et des bénévoles du Foyer de L'Etudiant Catholique et l'UNICITE.

Crédits photos : Jacqueline KNITTEL, Julien WIEDEMANN et Michel WILT

Plantation des fleurs d'été dans les différents secteurs de la Commune.

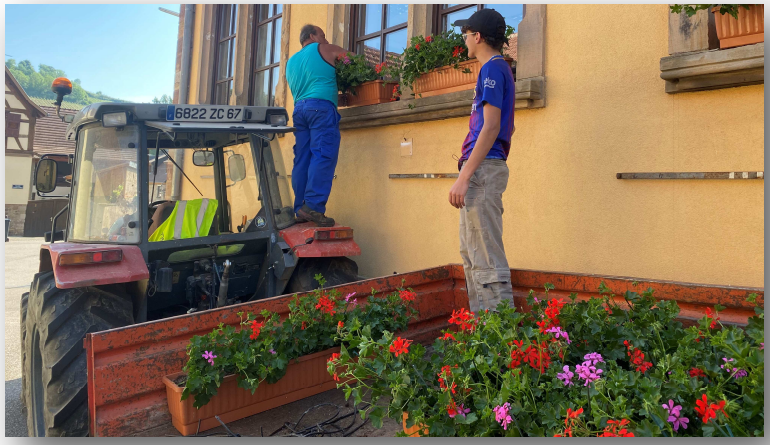

Nettoyage de la Mossig avec l'AAPPMA

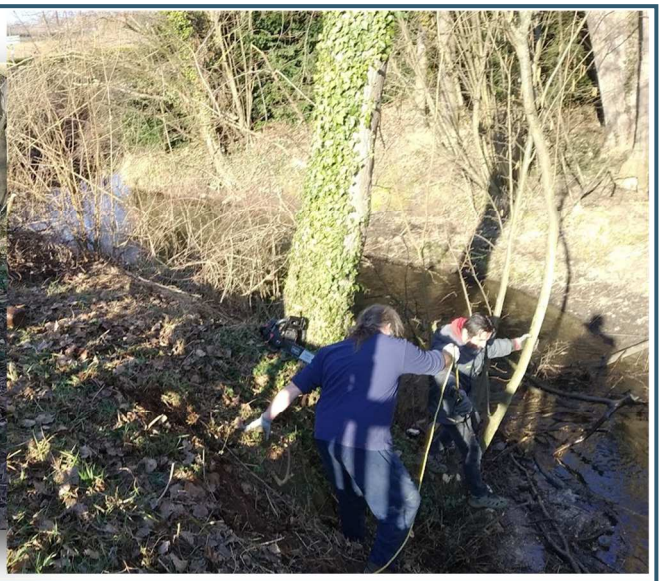

Crédits photos : Stéphane SCHAAL, Corentin KINDER et Michel WILT

Mise en place des décorations de Pâques à la Mairie et dans les différents espaces verts de la Commune.
Merci à Claudia & Marie-Paule pour leur engagement.

Nous recherchons, toujours, des bénévoles pour vos différents chantiers, travaux et décorations pour faire grandir notre Commune. Sans votre ressource et votre bénévolat, nous avancerons aussi, certes moins vite et selon notre capacité budgétaire. Si un membre de chaque famille s'engage 4 heures, cela nous permettra de booster nos différentes actions, simplement agir, s'investir sur le terrain et dans la vie communale avec dévouement.

Ambiance Fleurie

Création de l'enseigne

Depuis maintenant 16 ans, nous avons ouvert notre boutique Ambiance Fleurie au 6, rue de Molsheim au cœur de ce joli village où nous habitons également depuis cette date.

Nous créons avec amour tout style de bouquets et composition en fleurs fraîches, éternelles et séchées. D'originales plantes vertes et fleuries se succèdent également au fil des saisons pour vos intérieurs ou vos jardins et terrasses.

Nous privilégions les producteurs d'Alsace et de France.

Un conseil d'entretien par ci, quelques idées pour votre mariage par là, nous sommes toujours disponibles pour imaginer avec vous les décors et compositions dont vous rêvez !

Pour fêter cette saison estivale qui commence, nous vous offrons le service de rempotage : confiez nous vos bacs vides et choisissez vos fleurs, nous nous occupons du reste.

De nombreuses prestations sont proposées pour satisfaire au mieux les clients :

- Création de bouquets à la minute ou sur commande
- Composition de plantes
- Objets décoratifs
- Fleurissement pour les mariages
- Gerbes deuil (dessus de cercueil, couronne de fleurs coeur, etc)
- Nettoyage et fleurissement de tombe
- Plantes d'intérieur et d'extérieur (géraniums, hortensia, etc)
- Service de rempotage

Ambiance Fleurie est ravie de vous accueillir au sein de sa boutique située au 6, rue de Molsheim à Soultz-les-Bains

Lundi	Repos
Mardi au Vendredi	9h– 12h30 et 14h30-19h
Samedi	9h-13h30 et 14h-18h
Dimanche et jours fériés	9h30-12h30

Pour toute commande passée par téléphone, un règlement par carte bancaire est possible à distance.

La livraison est assurée dans le secteur.

Tous nos bouquets et composition sont « Fait Maison »

Document remis

EXPO VENTE

★ à la bibliothèque ★

de

SOULTZ les BAINS

22 MAI 2022

★ de 10H à 18H ★

Des créateurs et de la gourmandise !

Tombola offerte par les exposants.

ENTRÉE LIBRE ★ CHEMIN FLÉCHÉ

Document remis

Dans le cadre de la Fête de la Nature, Olivier vous ouvre son jardin le dimanche 22 mai de 14h à 18h.

Il propose de vous accueillir le temps d'une après-midi pour partager cette passion et faire découvrir ce lieu tout en vous montrant les différents moyens à mettre en œuvre chez vous pour attirer la biodiversité.

⇨ 11 rue Saint Maurice, de 14h à 18h le 22 mai

Rubrique des Enfants

La page des enfants façon printemps .....

Les enfants .... Avez-vous remarqué mais les jours s'allongent, les petites fleurs pointent le bout de leur nez et les arbres reverdissent... Avez-vous entendu les chants des oiseaux le matin et le soir... Il semblerait que le coucou soit revenu. Pas de doute le printemps est bien revenu.

Pour commencer quelques charades.

Mon premier est la syllabe d'attaque de "jongleur".

Je renverse mon second avec une boule.

Mon tout est une fleur jaune.

Mon premier est la deuxième personne du singulier.

Je dors sur mon second.

Mon troisième est le contraire de beaucoup.

Mon tout est une fleur.

Mon premier est la première lettre de l'alphabet.

Mon second est le cri que pousse le mouton.

Mon troisième est le son produit par ces lettres "eille".

Mon tout fabrique du miel !

Prépare tes crayons de couleurs et découvre la belle fleur qui se cache dans cette image

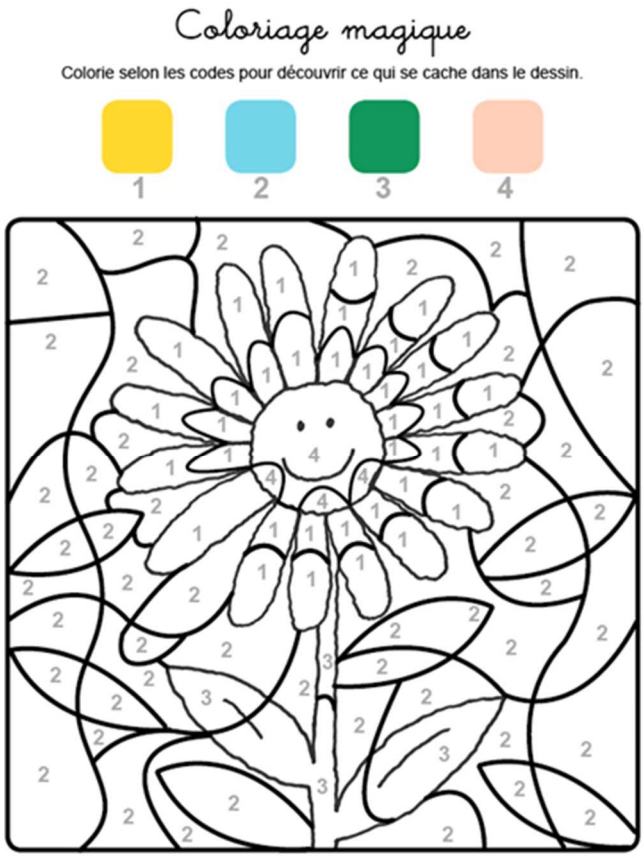

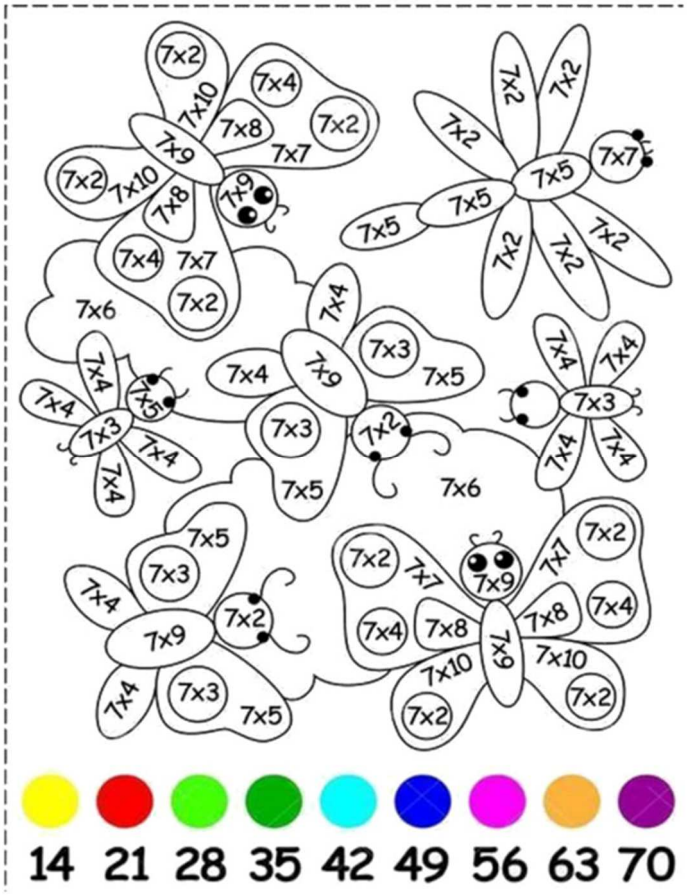

Pour les plus grands voici un moyen ludique de réviser les tables de multiplication.

Bon amusement et à bientôt pour de nouvelles aventures.

Et dans la classe de CP/CE1 que se passe-t-il ?

Pour cette période, chaque enfant a été invité à préparer un exposé sur l'animal de son choix. L'objectif principal étant d'une part, de pouvoir prendre la parole devant tous les autres et savoir écouter la parole de l'autre. D'autre part, l'objectif sous-jacent était d'acquérir des notions de grandeurs (taille, poids, vitesse). Ainsi, on a pu déterminer que l'éléphant ne pourrait pas passer en hauteur ni en largeur de notre porte, que le couloir de l'étage n'était pas suffisamment long pour représenter la taille de la baleine, que le petit ourson blanc ne pèse, à la naissance, que l'équivalent d'un pot de farine à moitié plein, que certains animaux courent aussi vite qu'une voiture qui traverse Soultz-les-Bains ou même qu'une voiture sur l'autoroute !…

Même si tout le monde n'a pas encore réalisé sa présentation, le bilan final est plus que satisfaisant. Les enfants ont été très fiers de leur prestation et très fier d'avoir pu impressionner les copains…et la maîtresse en annonçant des faits parfois insolites sur les animaux. Le saviez-vous ? Entre autres, l'ours polaire est capable de nager des centaines de kilomètres, le panda possède un 6ème doigt, l'ornithorynque possède un ergot venimeux…de très belles découvertes.

Merci aux parents qui se sont investis dans la réalisation des exposés avec leur enfant.

Elections

A l'occasion des élections présidentielles, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 ont eu l'occasion de s'initier au rôle de citoyen en visitant le bureau de vote de Soultz-les-Bains. Ils ont également découvert les symboles de la République présents dans la salle du Conseil de la Mairie.

Et le lapin de Pâques ?

Dans la classe maternelle, nous avons préparé de jolis bricolages pour le lapin de Pâques. Heureusement comme nous avons bien travaillé il a été généreux avec les élèves et leur a apporté plein de chocolats.

Merci au lapin de Pâques.

Document remis

Périscolaire

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin…

Comme à l'accoutumé, le maitre mot au périscolaire est le « vivre ensemble ». Ainsi, les activités réalisées avec les enfants ces dernières semaines avaient pour but de « faire ensemble » des activités : l'un avec l'autre, l'un contre l'autre ou encore l'un pour l'autre. Mais quoi qu'il arrive, de faire les choses « ensemble ».

L'arrivée du printemps, et le retour des activités en grand groupe nous ont permis une multitude d'activités variées.

Les jours de beau temps, c'est grands et petits jeux en extérieur qui ont été proposés, où coopération, malice et communication étaient de rigueur. Pour pouvoir gagner dans le jeu, il fallait donc réfléchir en équipe, et élaborer des stratégies qui tiennent compte de chacun et qui utilisent le point fort de chacun.

Qui dit printemps dit également le retour des fleurs et de la nature qui s'éveille ! Nous avons donc eu l'occasion de l'observer, pour ensuite manipuler les fleurs lors d'une activité composition florale style Ikebana par exemple : prendre le temps de découvrir les formes, la texture, la tige, les feuilles… et de donner vie à ces fleurs lors d'un temps calme. Nous les avons ensuite également reproduites lors de divers bricolages artistiques pour réaliser des bouquets après nos observations.

Faire ensemble, cela peut être aussi participer à l'histoire d'un conte. Les maternelles ont pu profiter de temps calme autour de contes interactifs. Les enfants n'étaient donc pas spectateurs du conte, mais bel et bien acteurs de l'histoire. Ils ont pu, ensemble, avec les interventions de chacun, participer à ce conte et le vivre comme s'ils y étaient.

Et bien entendu, quoi de mieux lors des journées grises que de profiter des jeux de société et de la peinture pour pouvoir s'exprimer. Lors des divers temps de jeu de société, c'est notamment l'occasion d'apprendre à communiquer avec son camarade, même si la partie fait que nous sommes opposés. Ainsi il n'est pas un « ennemi », mais un « adversaire », le temps du jeu, c'est-à-dire un ami avec qui nous nous amusons. Tout comme la peinture, qui permet à chacun de s'exprimer personnellement, tout en échangeant avec son camarade sur ce qu'ils peignent.

Vous l'aurez compris, le retour en grand groupe multiniveau ravit tout le monde au périscolaire, et nous a offert la possibilité de réaliser toutes sortes d'activités diverses, avec toujours l'idée que nous avons tous à apprendre de nos camarades, et c'est pour cela que « ensemble on va plus loin ».

Document remis

Agenda

Dimanche 22 mai 2022	10h — 18h	Bibliothèque	Exposition / Vente d'artisans locaux
Dimanche 22 mai 2022	14h—18h	11 rue Saint Maurice	Jardin ouvert, Fête de la Nature Une parenthèse de biodiversité
Vendredi 3 juin 2022	Dès 20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 12 juin 2022	8h — 18h	Mairie	Elections Législatives
Dimanche 19 juin 2022	8h — 18h	Mairie	Elections Législatives
Vendredi 1er juillet 2022	À préciser	Hall des Sports	Kermesse de l'école
Mardi 5 juillet 2022	17h — 20h	Hall des Sports	Don du Sang
Mercredi 13 juillet 2022	Dès 19h	Hall des Sports	Bal du 13 juillet

En octobre 2022, une exposition de photographies sera organisée à la bibliothèque. Cette exposition sera ouverte, pour toutes celles et ceux, qui sont intéressés par présenter leurs œuvres. Vous pouvez prendre contact avec la Mairie, qui vous mettra en contact avec Daniel Bronner. Une réunion sera organisée à la rentrée.

Travaux de nuit sur la RD 422

La Collectivité Européenne d'Alsace a programmé des travaux de renouvellement de la couche de roulement sur une partie de la RD 422 intramuros. Ces travaux auront lieu sur la RD 422 (rue de Molsheim) entre la RD7 45 (rue de Strasbourg) et la rue de la Croix et sont programmés **la nuit du 30 au 31 mai 2022 en route barrée de nuit entre 19h30 et 6h00.**

Une déviation VL est prévue par la D745, la D30 et la D127 via Wolxheim et Avolsheim et une déviation PL est prévue par la D1004 et la D30 via Furdenheim et Ergersheim.

Cette même nuit, des travaux de rustine au droit du carrefour Saint Amand pour tenter d'atténuer l'impact au passage des véhicules seront réalisés, ainsi qu'une rustine sur la demie chaussée à l'entrée Nord de Soultz-les-Bains sous circulation alternée en fonction de l'avancée du chantier.

Ces travaux sont réalisés de nuit afin de moins impacter le trafic important de la RD 422 et peuvent être reportés en cas d'intempéries. Merci pour votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Inscription à l'école maternelle

Votre enfant est né en 2019, merci de vous présenter en mairie dès maintenant afin de procéder aux admissions.

Une fois ce passage en mairie effectué, vous pourrez prendre rendez-vous à l'école. Le directeur d'école recevra les familles soit à 12h, soit à partir de 16h après le temps de classe. Il faudra vous munir du livret de famille, de la feuille d'admission remise par la mairie ainsi que du carnet de santé de votre enfant.
Merci d'avance et au plaisir de vous accueillir à l'école.

Marathon du Vignoble

Le prochain marathon du Vignoble d'Alsace se déroulera les 25 et 26 juin 2022. Il se compose d'un marathon, d'un semi-marathon, d'un relais, du 10 km et de nombreuses courses pour enfants.

Inscriptions et informations en ligne : www.marathon-alsace.com
Renseignement : Communauté des Communes de la Région de Molsheim 03.88.49.82.58

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°325 Mai 2022

Edité par la Mairie de Soultz les Bains
Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : **www.soultz-les-bains.fr**
Brèves / news : **www.facebook.com/SoultzLesBains**